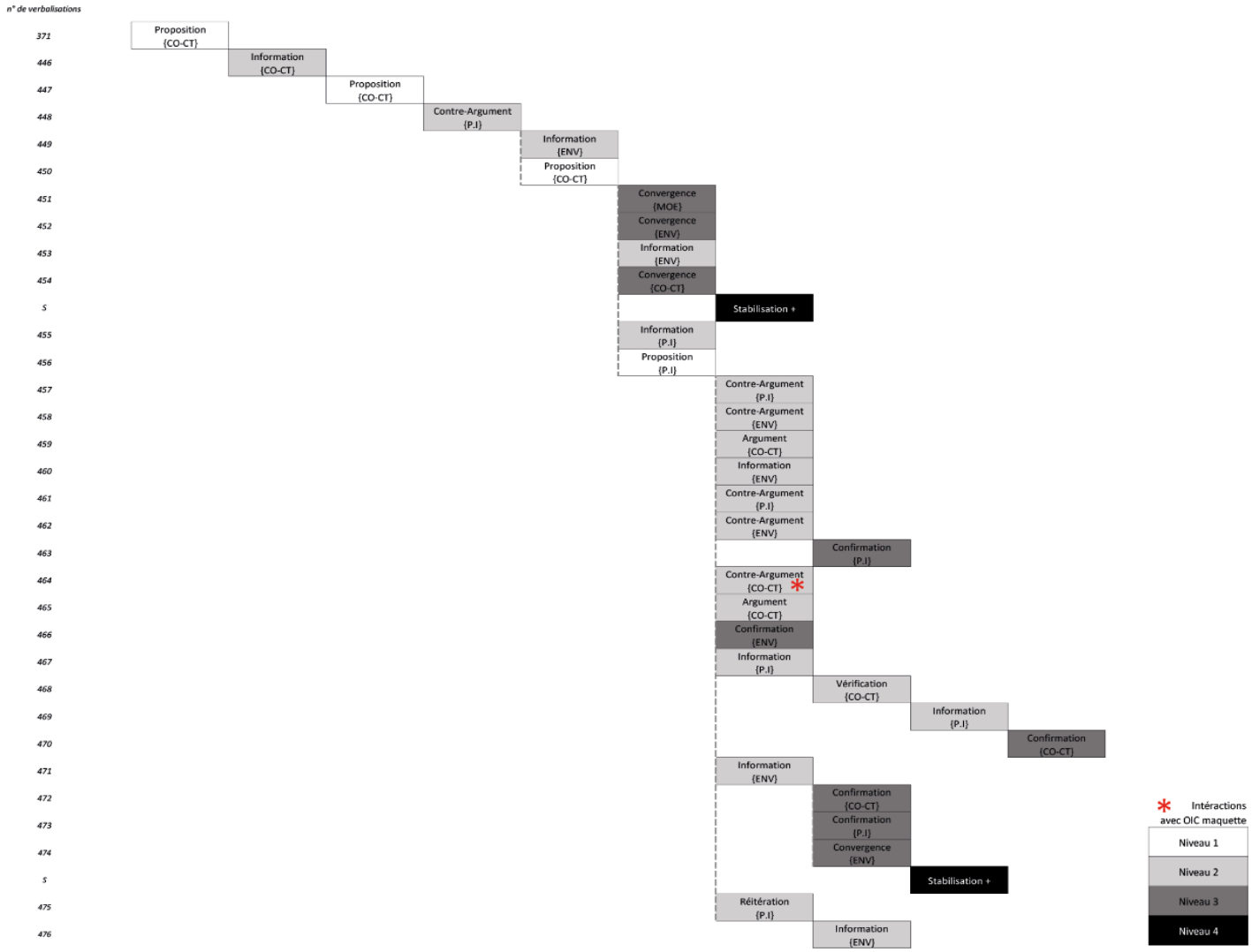
1. Arbres de la réunion du 27.03 analysés

L'arbre de la thématique ENV – P.I du 27/03

A la figure ci-dessous, un des deux arbres de discussions sur la thématique de ENV-P.I se développe ; il comporte 32 verbalisations et est assimilable à un arbre de type 3. C'est ici l'arbre le plus conséquent en nombre de verbalisations et celui qui emploi le moins d'OICm parmi les 8 exposés. Notons que le nombre de verbalisations par rapport aux autres arbres est conséquent et que les verbalisations sont apportées par des acteurs différents (9 verbalisations informations). L'échange intervient au milieu de la réunion à partir de la verbalisation 446 (qui se réfère au sujet de la verbalisation 371 et qui annonce le début de l'analyse des clashs « ENV- P.I») sur 1145 au total.

Seuls les rôles de modélisation concernés par la thématique de discussion et le coordinateur s'expriment. Le MOE apporte son avis positif au début de l'échange. L'arbre se déploie autour d'une proposition initiale qui est développée en trois autres propositions. Elles s'enchainent à la suite de l'ajout d'informations ou de débats (Contre argument). Nous notons une première stabilisation positive à mi-chemin entre la proposition et la stabilisation finale.

Les OICm ne sont utilisés qu'une seule fois au cours de cette discussion lors d'un contre-argument avancé par CO-CT. L'OIC en question est une vignette de représentation d'un clash des deux maquettes métiers ENV et P.I. Son usage se positionne à mi-chemin entre les deux stabilisations.

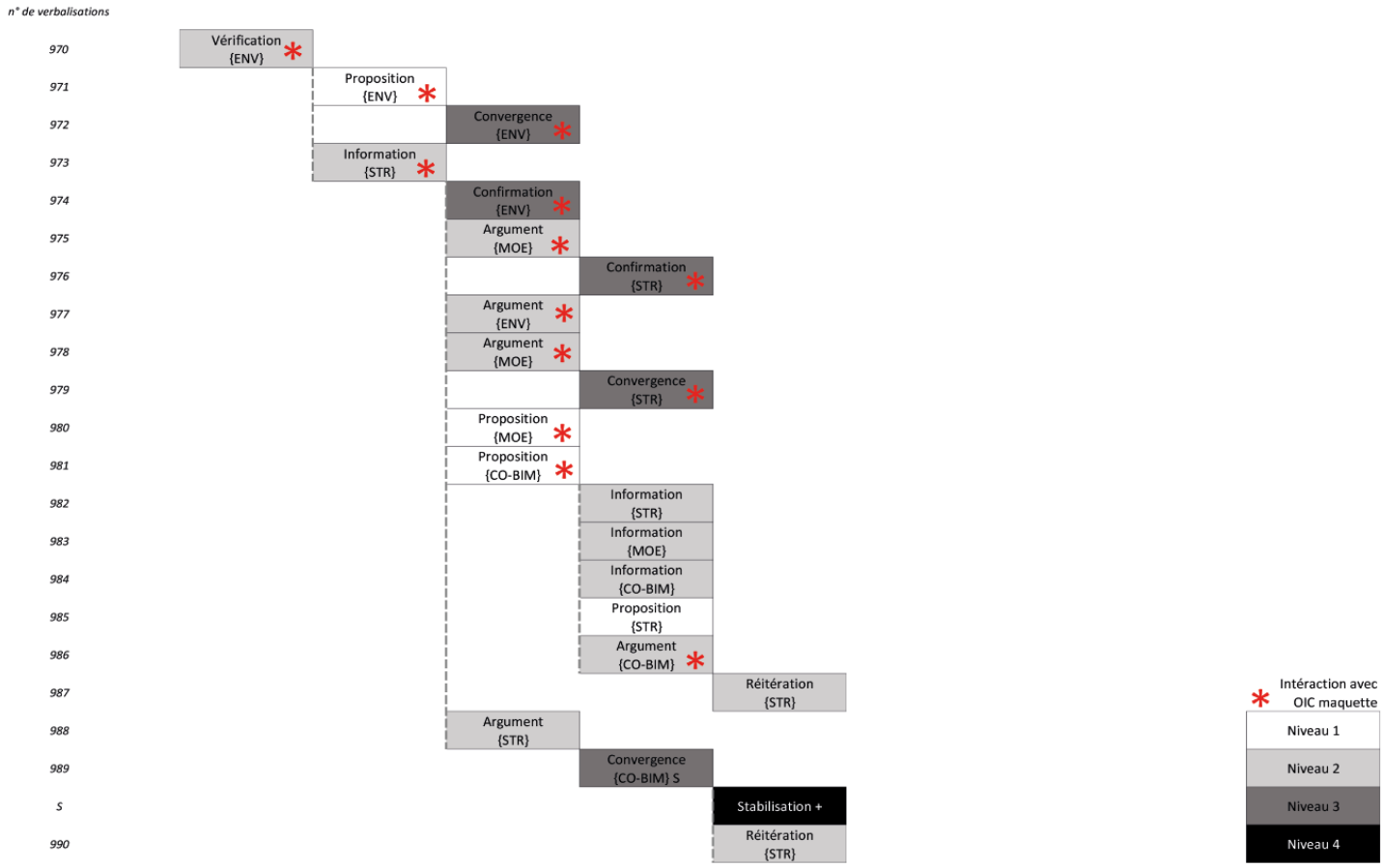


Arbre de verbalisations de ENV-P.I de la réunion du 27/03.

L'arbre de la thématique STR du 27/03

A la figure ci-dessous, un des arbres de discussions sur la thématique de STR est représenté ; il comporte 21 verbalisations et est assimilable à un arbre de type 3. Dans ce sujet de discussion, nous notons l'intervention de plusieurs acteurs tels que le rôle ENV, le CO-BIM et le MOE. Les particularités sont la non-intervention du CO-CT et le peu de verbalisations du rôle STR alors que c'est la thématique d'étude. Le sujet de discussion est développé en fin de réunion : il débute à la verbalisation n° 970 sur 1145 au total pour la réunion.

Nous notons que dès le début de l'échange les acteurs emploient les OICm, ici la maquette numérique, en simultané avec leurs échanges verbaux. L'usage de celle-ci est très appuyé dans la 1ère moitié de l'échange avec des usages consécutifs entre les différents acteurs. Elle intervient sur les 3 premiers niveaux de verbalisations et particulièrement lors des arguments et des propositions. La seconde proposition alternative du CO-BIM est marquée par l'emploi de l'OICm lors de la proposition et de l'argument de ce même rôle tandis que les autres ne l'utilisent plus à ce stade de la discussion.



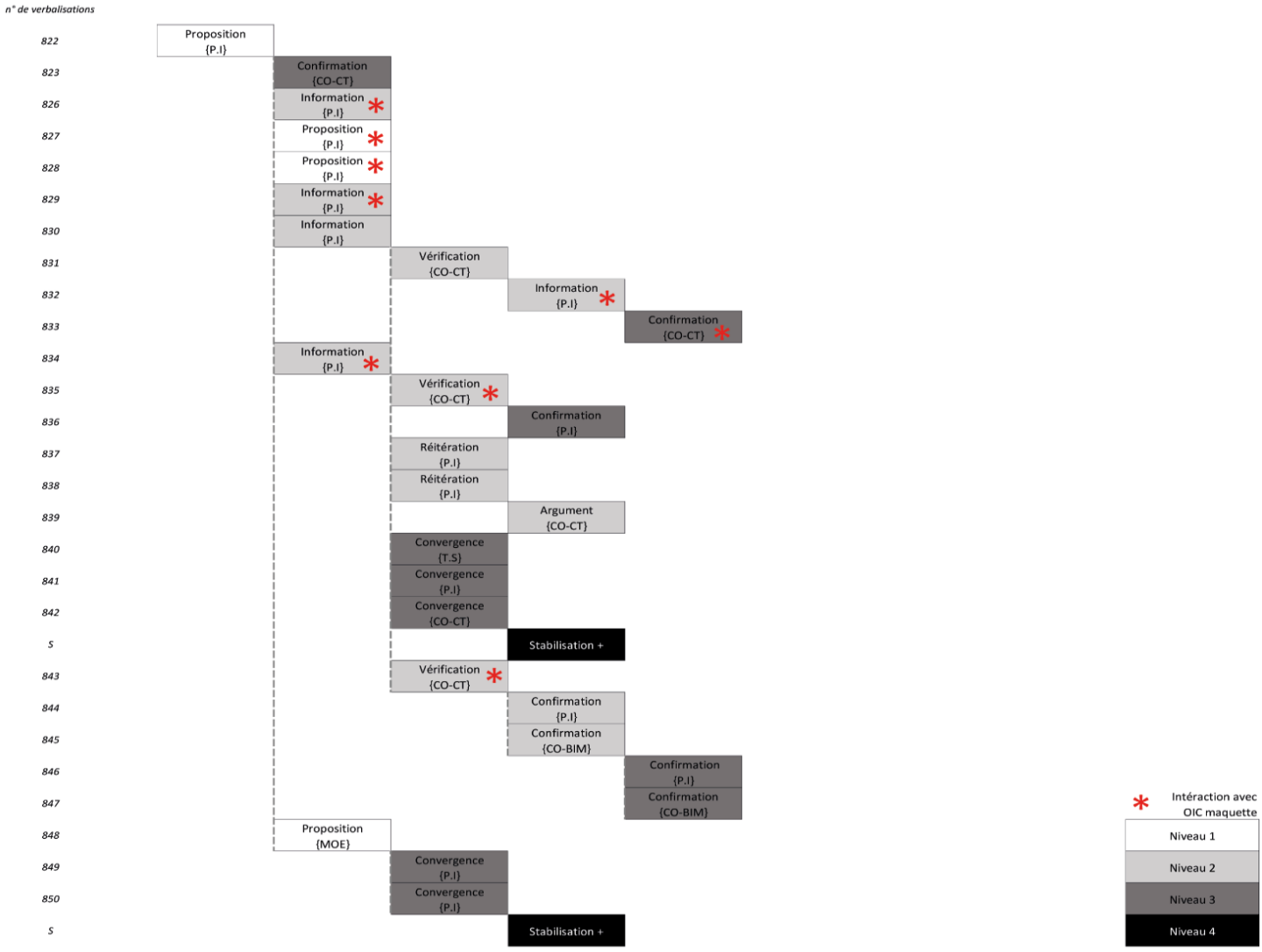
Arbre de verbalisations de STR de la réunion du 27/03.

L'arbre de la thématique P.I du 27/03

A la figure ci-dessous un des arbres de discussions sur la thématique de P.I est représenté ; il comporte 27 verbalisations et est assimilable à un arbre de type 3. Dans ce sujet de discussion, nous notons l'intervention ponctuelle des rôles de modélisation T.S, du CO-BIM et du MOE qui énoncent de nouvelles propositions ou apportent leurs accords sur la proposition en question.

Nous notons une proposition principale qui se décline en trois propositions par la suite peu développées (profondeur de 3 verbalisations). L'apport d'informations et les demandes d'informations s'effectuent principalement autour de la proposition initiale (verbalisations n°826, 829, 830, 834- 847). La proposition alternative n° 848 verbalisée par le MOE se concrétise par une prise de décisions très rapide tandis que celle énoncée par le rôle P.I fait l'objet de discussions en amont pour aboutir à une stabilisation. Le sujet de discussion est développé dans la deuxième moitié de la réunion : il débute à la verbalisation n° 822 sur 1145 au total pour la réunion.

Les OIC sont employés principalement au début de l'échange et de manière consécutive à plusieurs reprises. L'OICm est une représentation en coupe de la maquette numérique. Elle est employée le plus souvent lors d'informations provenant du rôle P.I, puis pour des vérifications et confirmations effectuées par le CO-CT. Nous notons que l'usage des OICm s'effectue en amont de la stabilisation et des convergences et sur différents niveaux de verbalisations (1, 2 et 3) mais majoritairement sur le niveau 2.

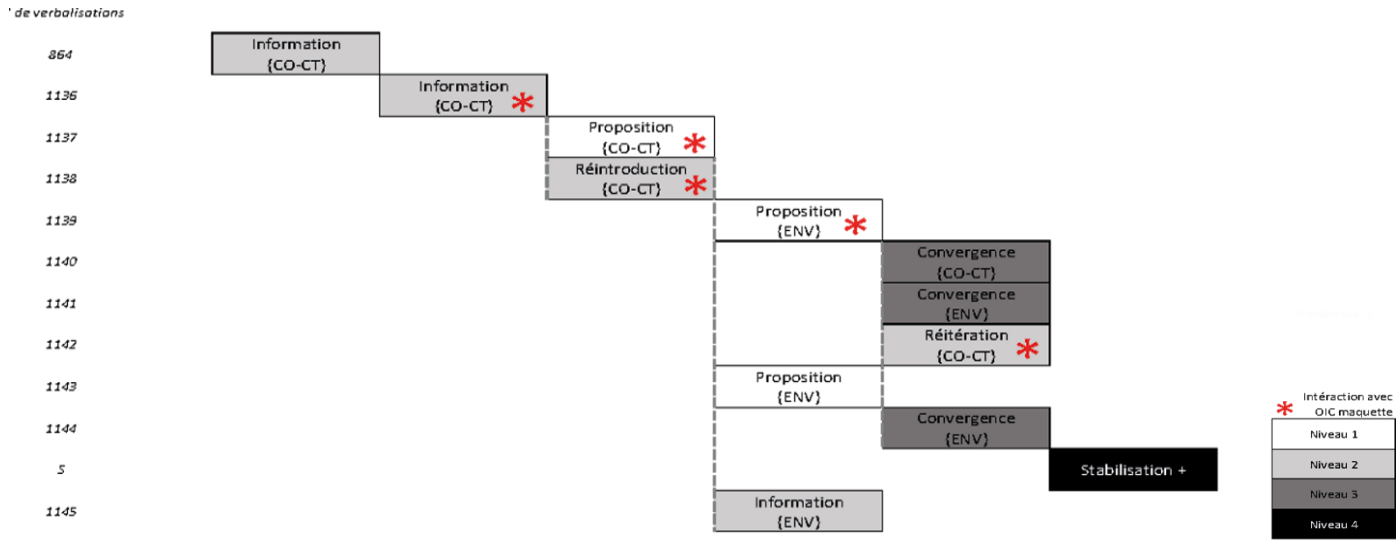


Arbre de verbalisations de P.I de la réunion du 27/03.

L'arbre de la thématique ENV – T.S du 27/03

A la figure ci-dessous, un des deux arbres de discussions sur la thématique de ENV-T.S se développe ; il comporte 12 verbalisations et est assimilable à un arbre de type 2. C'est l'arbre le plus petit en nombre de verbalisations. Dans ce sujet de discussion, les acteurs qui échangent sont uniquement le rôle ENV et le coordinateur, pas d'intervention du client ou d'autres modélisateurs. Nous notons que l'ENV propose deux solutions à la proposition de base du coordinateur dont la seconde aboutit à une stabilisation positive. Nous notons qu'il n'y a pas d'emploi de vérification. L'échange intervient en fin de réunion à partir de la verbalisation 1136 (qui se réfère au sujet de la verbalisation 864 qui annonce le début de l'analyse des clashs « ENV- T.S ») sur 1145 au total.

Deux branches d'échanges succinctes de verbalisations se distinguent après la 1ère proposition au n°1137 dont une seule aboutit à une stabilisation positive. L'usage de l'OICm correspondant à la maquette numérique s'effectue en début de l'échange sur des propositions ou réintroduction/ réitération de celle-ci et lors d'apport d'information. Son usage est groupé sur des verbalisations qui se suivent sauf pour la verbalisations n°1142. Les deux branches de l'arbre sont assimilables à des schémas de verbalisations d'arbre de type 1.



Arbre de verbalisations de ENV-T.S de la réunion du 27/03.

2. Ensemble des arbres des réunions de coordinations

L'ensemble des arbres de la réunion du 13/03 est répertorié dans le document : Annexes_T_2 (onglet : 0313_Extracts_Arbres)

L'ensemble des arbres de la réunion du 27/03 est répertorié dans le document : Annexes_T_2 (onglet : 0327_Extracts_Arbres)